



02 > POLITIQUE
Retour sur les élections communales

10 > TRAVAUX
L'Avenue d'Agaune à mi-chemin

13 > EVENEMENT
Deux tours en un jour à St-Maurice



DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT

Agaune Infos revient sur les élections communales et dévoile quelques statistiques, en particulier sur le taux de participation. En dessous de 40 ans, les électeurs sont moins de 40% à avoir participé au scrutin. Un tel désintérêt doit susciter la réflexion des acteurs politiques, que ce soit les autorités, les partis et les médias, mais aussi les parents et les enseignants.

Dès lors que la répartition des sièges aurait pu être modifiée pour quelques listes seulement, nous pouvons constater que ce sont les citoyens plus âgés qui ont dicté le résultat à la jeune génération, sans que nous puissions bien entendu en conclure que le résultat aurait été différent avec une participation plus élevée. Il serait sans doute trop hâtif d'en déduire que les 18-40 ans se laissent imposer la volonté de leurs aînés et se désintéressent de l'avenir de notre pays, mais force est d'admettre que le constat est troublant.

Les autorités communales sont confrontées à des dépenses importantes et les millions engagés dans nos écoles, notre aménage-

ment ou même nos égouts auront des répercussions importantes sur les finances communales pour de longues années. La jeune génération devra assumer les conséquences des décisions d'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas échapper à un débat autocritique sur le fonctionnement de notre démocratie si nous ne voulons pas que le réveil qui sonnera un jour soit celui d'une génération qui se désolidarise des décisions prises aujourd'hui.

De manière surprenante, c'est justement la jeune génération qui s'est engagée en plus grand nombre lors des dernières élections. Le parlement de notre ville compte désormais un tiers d'élus qui ont moins de trente ans. Je formule le vœu que nos trois partis sachent les intégrer et les intéresser à la politique locale pour que la majorité de ces jeunes gens se retrouvent sur les listes électorales de 2016.

Damien Revaz
Président de la Municipalité

INFORMATIONS

Médiathèque Valais de St-Maurice	03
Prix prestigieux pour un agaunois	04
Fumées plus propres à Calorabois	08
Une place conviviale à la Borette	08
En savoir plus sur notre réseau électrique	09
Appel aux moniteurs pour le ski des écoles	09
Communiqués	09

VIE LOCALE

Spiderman à Saint-Maurice	12
Concours de Noël	13
Les rendez-vous de l'Avent	14
La page Environnement	11

OFFICIEL

Avancement du nouveau CO	5-7
CONSEIL MUNICIPAL	
Extraits des décisions	15-16



RETOUR SUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES

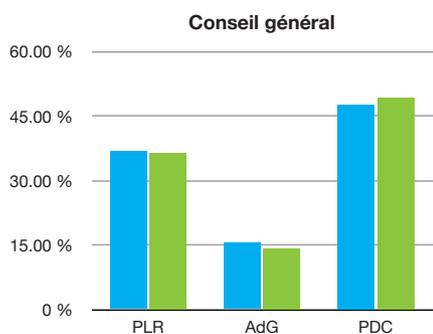
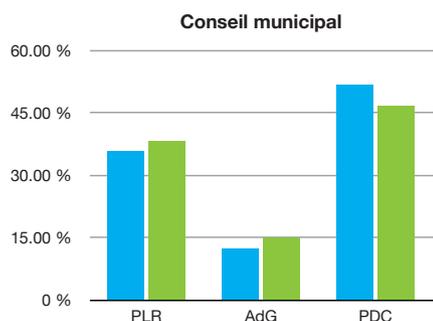
Comme chaque quatre ans, les citoyens agaunois ont élu leurs autorités pour la prochaine période législative. Agaune Infos vous propose un petit retour sur ces élections en évoquant l'évolution des trois partis présents sur la scène politique locale, la participation des électeurs au scrutin ainsi que le nouveau visage du parlement local.



Damien Revaz
Président de la Municipalité

Stabilité dans la répartition des sièges

Que ce soit au Conseil municipal ou au Conseil général, la répartition des sièges demeure inchangée par rapport aux élections de 2008, le dernier scrutin populaire ayant confirmé les forces en présence. Au Conseil municipal, si l'AdG et le PLR progressent légèrement tandis que le PDC perd quelques plumes, la répartition des sièges demeure inchangée (6 PDC, 4 PLR et 1 AdG). La répartition des sièges n'évolue pas non plus au Conseil général (15 PDC, 11 PLR et 4 AdG), où, en termes de pourcentage, c'est le PDC qui connaît une légère progression au détriment des deux autres partis.

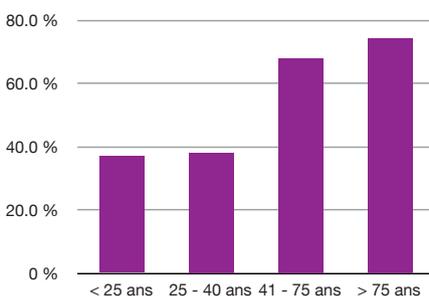


 2008  2012

Baisse de la participation

Au chapitre de la participation, nous devons malheureusement déplorer une confirmation de la tendance à la baisse constatée depuis plusieurs années. Alors que 65.42% des électeurs avaient participé à l'élection du Conseil municipal en 2008, la barre des 60% n'a pas été franchie en 2012, mais de justesse il est vrai (59.64%). Il n'y a pourtant pas si longtemps, les élections communales mobilisaient beaucoup plus de monde (85.2% en 1992, soit avant l'introduction du vote par correspondance généralisé).

Participation par tranches d'âge



La tendance est d'autant plus inquiétante que le taux de participation est particulièrement bas chez les électeurs de moins de 40 ans, qui sont deux fois moins nombreux à voter que ceux qui ont 75 ans et plus. Il y a là une situation qui doit interpeller les autorités et les partis politiques.

Les femmes et les jeunes bien représentés

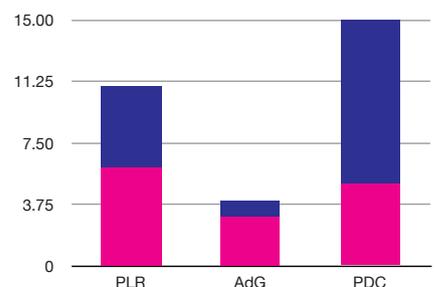
Si seules 3 femmes siégeront au sein du prochain Conseil municipal (sur 11 membres), elles seront 14 sur 30 au Conseil général où la parité est ainsi presque atteinte. Elles sont mêmes majori-



taires dans les groupes PLR et AdG, où elles placent du reste chaque fois deux de leurs représentantes en tête de liste.

Si le PDC est moins performant en terme de représentation féminine, il se distingue par une forte représentation de la jeunesse : 6 de ses 15 élus ont moins de 30 ans (contre 3 sur 11 au PLR et 1 sur 4 à l'AdG). Tous partis confondus, un élu sur trois au Conseil général a ainsi moins de 30 ans. Ce fort engagement de notre jeunesse contraste avec la faible participation enregistrée dans cette tranche d'âge.

Répartition femmes/hommes au Conseil général



 FEMMES  HOMMES

MÉDIATHÈQUE VALAIS ST-MAURICE

**BIENTÔT 40 ANS
À ST-MAURICE**

Françoise Jayet
Conseillère municipale
avec le concours de Valérie Bressoud Guérin,
Directrice de la Médiathèque de St-Maurice

L'Office régional de la bibliothèque cantonale, l'office bas-valaisan de documentation et d'information scolaires et la bibliothèque communale virent le jour en 1973 et furent inaugurés le 18 janvier 1974, voilà donc près de 40 ans, dans le Bâtiment de Lavigerie (actuellement occupé par le Ministère public du Bas-Valais).



Ces 3 entités rassemblées aujourd'hui sous l'appellation « Médiathèque Valais St-Maurice » dans le bâtiment St-Augustin proposent une variété de collections empruntables gratuitement. Plus de 80'000 documents tous supports confondus (imprimés, audiovisuels, numériques) se répartissent sur quatre étages. Fictions adultes, jeunes, enfants côtoient les documentaires pour tout âge et pour tout niveau de formation (du pré-scolaire au premier cycle universitaire).

Outre les contenus, la Médiathèque Valais St-Maurice propose également des contenants : toute personne peut accéder librement aux catalogues informatisés, à des banques de données, à des archives sonores, elles peuvent également via le wifi disposer de notebooks ou i-pads sur place pour la consultation internet, visionner des DVD ou écouter des CD. Au moyen de la carte BibliOpass Valais Wallis (gratuite), toute personne peut emprunter jusqu'à 10 documents par mois de nos collections soit en passant au guichet du prêt ou en se les procurant elle-même via la borne automatique de prêt. Elles peuvent également se déplacer dans les bibliothèques environnantes avec cette même carte et emprunter

– gratuitement – leurs collections. Du personnel professionnel répond à toutes les questions et aide volontiers les lecteurs à trouver ce qu'ils recherchent.

La Médiathèque Valais St-Maurice met sur pied un programme d'animation pour tout public : des activités Né pour lire pour les bébés et enfants pré-scolarisés, des contes pour enfants, un blog pour les adolescents, des cafés littéraires/conférences pour étudiants et adultes. Différentes expositions et vitrines sont proposées tout au long de l'année.

La Médiathèque Valais St-Maurice est une bibliothèque de proximité et un outil magnifique mis à disposition de la population agaunoise. N'hésitez pas à franchir ses portes et profiter de son ouverture ! (lundi au vendredi de 11h30 à 18h00, samedi 10h00-18h00, horaires particuliers durant les vacances scolaires – lundi au vendredi 14h00-18h00).

Bienvenue à toutes et tous !

QUELQUES CHIFFRES

- 15 collaborateurs (dont 11 permanents)
- 1'300m² en libre-accès
- 3'500 nouvelles acquisitions
- 90'000 prêts de documents
- 13'000 documents envoyés/reçus par la poste
- 17'000 visiteurs
- 35 visites de classes
- 35 animations par année
- 255 jours d'ouverture (soit 1'500 heures d'ouverture au public)

POUR SON TRAVAIL DE RECHERCHE

UN AGAUNOIS SE VOIT DÉCERNER UN PRIX PRESTIGIEUX



Damien Revaz
Président de la Municipalité

Jacques Fellay étudie le génome humain à la recherche des variations génétiques qui influencent nos réponses aux virus et à leurs traitements. Pour ses travaux, ce médecin chercheur se voit décerner le Prix Latsis national 2012. La rédaction d'Agaune Infos félicite le Dr Fellay pour l'attribution de ce prix mérité.

Le Prix Latsis national – l'une des distinctions scientifiques les plus importantes en Suisse - est décerné chaque année par le Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique sur mandat de la Fondation Latsis. Doté de 100'000 francs, il récompense les travaux scientifiques remarquables d'une chercheuse ou d'un chercheur de moins de 40 ans établi en Suisse.

Né en 1974, Jacques Fellay grandit à Orsières avant de poursuivre ses études au Collège de Saint-Maurice, puis dans les Facultés de médecine des Universités de Fribourg et de Lausanne. Après un séjour de 4 ans aux Etats-Unis, il vit désormais à Saint-Maurice avec son épouse et leurs trois enfants.

Au début des années 2000, le traitement des patients atteints du VIH – le virus responsable du SIDA – peut entraîner d'importants effets indésirables. En thèse dans l'équipe d'Amalio Telenti à Lausanne, Jacques Fellay décèle alors l'existence de variations génétiques qui influencent la réponse individuelle aux médicaments : certains patients affichent des taux sanguins de médicaments plus élevés que les autres, ce qui augmente les risques de toxicité. La connaissance du profil génétique permet de prédire ces effets néfastes et d'adapter la thérapie en conséquence.

Plus tard, lors d'un séjour de quatre ans à l'Université de Duke, aux Etats-Unis, Jacques Fellay s'intéresse au génome complet d'individus porteurs du virus de l'hépatite C. Il découvre que la constitution génétique des patients a un impact majeur sur le succès du traitement antiviral, qui n'est efficace que dans 50 pour-cent des cas.

En parallèle, le VIH reste dans la ligne de mire du médecin. Il identifie trois gènes qui permettent à certaines populations de patients d'opérer un meilleur contrôle immunitaire de la maladie. Il pourrait s'agir d'un pas d'envergure vers la découverte d'un vaccin.

Professeur boursier du Fonds national suisse (FNS) et directeur de son propre laboratoire à la Faculté des Sciences de la Vie de l'EPFL depuis 2011, Jacques Fellay continue à traquer les forces contenues dans le génome humain pour contrer les maladies virales. Avec son équipe, le chercheur observe les mutations qui apparaissent chez le VIH lorsqu'il est combattu par le système immunitaire, et explore les variations génétiques des personnes infectées qui pourraient en être la cause.

Il travaille aussi à mieux comprendre les différences de réaction des enfants à la grippe ou au virus respiratoire syncytial.



Pourquoi certains ne présentent-ils que quelques jours de fièvre tandis que d'autres nécessitent une prise en charge en soins intensifs ?

Convaincu des possibilités offertes par l'étude du génome pour l'avenir de la médecine, partisan de la mise en application médicale des résultats de la recherche fondamentale, Jacques Fellay construit des ponts d'espoir entre la science et le terrain.

NOUVEAU CO / EPP-A / BÂTIMENTS COMMUNAUX

**L'ÉTAT D'AVANCEMENT
DU PROJET**

Philippe Dubois
Vice-Président de la
Municipalité
Président de la
Commission de
construction

Le consortium Echenard & Dénériaz SA réalise les travaux de bétonnage des bâtiments depuis le printemps 2012. Une complexe et exigeante structure porteuse de béton compose cette construction. Découvrez les techniques statiques et parasismiques appliquées en lisant les explications du bureau d'ingénieurs civils Kurmann & Cretton.

Les bâtiments sortent de terre et prennent forme. Le maître de l'ouvrage poursuit la gestion du projet avec de nombreuses décisions prises avec les architectes, mandataires et partenaires.

Descriptif de la structure porteuse

La réalisation du futur cycle d'orientation de St-Maurice s'inscrit dans un environnement particulièrement complexe. Le terrain de fondation possède une très mauvaise capacité portante, ce qui a nécessité la mise en oeuvre de 40 pieux battus préfabriqués, d'une longueur de 20 à 30 m, afin de garantir l'assise du bâtiment. La présence de la nappe phréatique ainsi que la faible compacité du sol en fond de fouille ont particulièrement compliqué l'exécution du terrassement. Les sous-sols, d'une hauteur maximale de 9 m depuis le terrain aménagé, ont été réalisés au moyen d'écrans de parois du type paroi gunitée et clouée.

Du point de vue de la structure porteuse, le bâtiment du CO pourrait être comparé à un ouvrage d'art. Les deux sous-sols du bâtiment, à savoir la salle de gym et la partie EPP, séparés entre eux d'environ 30 m, peuvent être comparés aux socles de fondation d'un pont et les étages supérieurs du bâtiment au pont lui-même.

Le bâtiment, en forme de « L », ne se rejoint qu'à partir du 1er étage. Il forme

ainsi des portées allant jusqu'à 35 m au dessus de la salle de gym et de 22 m sur la zone du préau.

Le franchissement de telles portées à travers le bâtiment est assuré par des voiles tridimensionnelles en béton armé et pré-contraint. Cette ossature porteuse pourrait être assimilée au squelette humain avec sa colonne vertébrale centrale (voiles longitudinaux) et ses côtes (voiles transversaux). Les ouvertures des portes, à travers ces voiles, ont été judicieusement positionnées afin de garantir les flux de sollicitations d'un point d'appui à un autre. Les colonnes préfabriquées en béton les plus sollicitées, qui réceptionnent ces voiles, reçoivent une charge de plus de 1'200 tonnes chacune! A titre comparatif, cette charge représente un empilement de 30 camions de 40 tonnes reposant sur un pilier de 40 cm de côtés !

L'ensemble de la structure porteuse est réalisé en béton armé. Dans les zones de circulation, les bétons sont apparents selon une trame de coffrage bien définie de 108 cm de largeur. Jusqu'à présent, l'entier des bétons apparents a respecté rigoureusement cette trame !

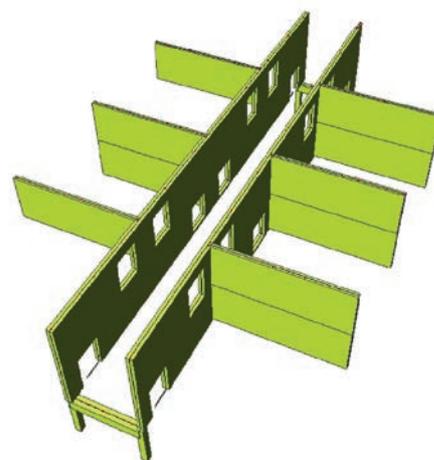
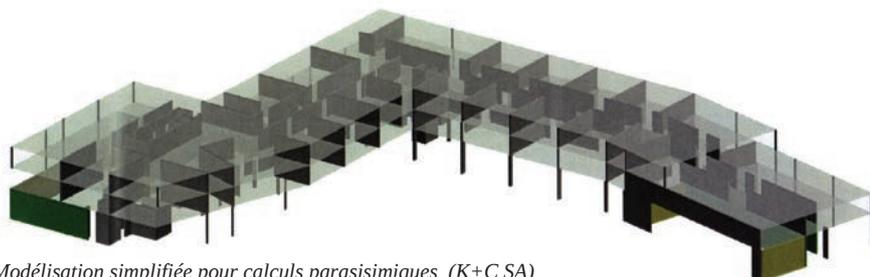


Image de synthèse structure porteuse (K+C SA)

Parasismique

Le catalogue sismique historique établi par le Service sismologique suisse sur la base d'archives donne les épicentres (avec une incertitude importante) et une estimation de l'intensité des principaux séismes qui ont touché le Valais au cours des derniers siècles. Ces intensités sont traduites en magnitudes. Seuls les 6 séismes de magnitude supposée égale ou supérieure à 6 survenus depuis le XVIème siècle sont donnés ici.

Plusieurs de ces séismes ont occasionné des dégâts importants, directs ou indirects. En Valais, les séismes de faible intensité sont très fréquents. Ils sont répartis de manière assez diffuse au sud du Rhône alors qu'au nord leur foyer est généralement concentré sur une ligne Leuk-Rawyl-Doré-naz. St-Maurice est classée zone 3b dans la zone de risque sismique. (Source CREALP Sion)



Modélisation simplifiée pour calculs parasismiques (K+C SA)

INFORMATIONS SUR LES ADAPTATIONS DU PROJET (DEPUIS JUIN 2012) ET LES ADJUDICATIONS (DEPUIS MARS 2012)

Adaptations du projet

1. Installation d'un récupérateur de chaleur dans cuisine professionnelle (directives Minergie)
2. 4 cloisons mobiles pour 8 salles de classes CO (salles d'études)
3. Gestion accès ascenseurs
4. Cuisine DSR ingénierie - adaptations
5. Lanterneaux salle de sport (ponctuels), EPP-A (réduction), Dojo (suppression)
6. Stores extérieures et intérieurs au rez et étages
7. Façades béton préfabriqué (choix variantes)
8. Tableaux scores, équipement et éclairage salle de sport (compétitions en LN)
9. Gestion points lumineux et compteurs électriques
10. Analyse coûts de fonctionnement futurs pour exploitation des bâtiments : chauffage, ventilation, sanitaire, électricité (Consommation énergies, contrats de maintenance, programme de remplacement, consommables, etc.)
11. Finalisation DDP (Droit distinct et permanent sur parcelle octroyé par commune de St-Maurice à l'Association régionale CO et l'Etat du Valais) avec définition des servitudes et inscriptions au registre foncier
12. Rideaux de fermeture de la place de fête et équipements électriques et eau potable
13. Gestion système accès CO – EPP-A – spectacle/aula – sports - CSS - piscine – cantine / Usagers scolaires – professeurs – public / Sécurité – traçabilité – clés intelligentes
14. Préparation dossier projet panneaux photovoltaïques toiture CO avec commune St-Maurice

Adjudications (en conformité avec LMP sur SIMAP)

- | | | |
|-----|--|--------------------|
| 1. | Etanchéité toiture + ferblanterie (4 offres)
Balzan & Immer SA, Lausanne | Frs 1'165'770.80 |
| 2. | Lanterneaux sans coupoles (3 offres)
Morand & Fils SA, La Tour de Trême | Frs 162'343.40 |
| 3. | Echafaudages
Echafaudages 2000 Aigle | Frs 559'566.40 |
| 4. | Façades en béton préfabriqué (3 offres)
Constantin & Cie, Vernayaz | Frs 1'292'487.75 |
| 5. | Chauffage (7 offres)
Yerli Installations SA Rossens | Frs 780'912.00 |
| 6. | Ventilation (6 offres)
Imwinkelried AG Viège | Frs 1'258'031.00 |
| 7. | Rideau de séparation salle de gymnastique double (2 offres)
Sogemat SA, Genève | Frs 32'926.30 |
| 8. | Equipement sportif (Gradins salle de gym double et salle de force) (2 offres)
Alder & Eisenhut AG, Ebnat-Kappel | Frs 129'732.10 TTC |
| 9. | Equipement sportif (Sans gradins et salle de force) (2 offres)
Sogemat SA, Genève | Frs 235'477.35 |
| 10. | Sols sportifs Zurich (y compris tatamis pour le Dojo H 210) (5 offres)
Realsport Group, Fully | Frs 273'565.75 |





QUELQUES CHIFFRES

Volume des bâtiments	59'000 m3
Surfaces de plancher	12'000 m2
Volume de terrassement	35'000 m3
Volume de remblayages	5'600 m3
Surf. de parois gunitées et clouées	450 m2
Longueur totale des pieux /fondations	900 ml
Volume de béton mis en place	8'000 m3
Tonnage d'aciers d'armatures	1'150 to
Surface de bétons apparents	3'500 m2
Contrat consortium béton	9'294'489.-
Contrat consortium terrassements	1'509'175.-
Contrat travaux spéciaux	246'866.-

CENTRALE CALORABOIS

DES FUMÉES PLUS PROPRES



Claude-Yvan Marcoz
Conseiller municipal

L'association Calorabois, propriétaire de la station de chauffage au bois des Iles, vient de procéder à un investissement important. 2 buts visés : tout d'abord l'obligation de suivre les nouvelles normes environnementales en matière de qualité de l'air et d'autre part la volonté d'améliorer rapidement la qualité de vie des riverains.



Pour y arriver, plusieurs solutions techniques se sont présentées. Le comité de direction, suivi par ses délégués, a choisi la filtration par "électro-filtre". Ce système se situe en aval du filtre à cyclone, au pied de la nouvelle cheminée. Les poussières fines sont ainsi 5 fois moins présentes dans les fumées. Selon les expériences locales, la mise en place d'un tel système a permis à chaque fois de respecter l'ordonnance.

La mise à l'enquête publique n'a soulevé aucune opposition, certainement en raison d'un excellent dialogue établi lors de la séance de présentation aux riverains. Les travaux menés à un train d'enfer pour

arriver à terme avant la saison de chauffe se sont parfaitement déroulés sous la conduite du président de l'association, M. Patrick Barman. Le nouveau système est en service, il reste quelques finitions esthétiques de l'enveloppe prévues pour le printemps prochain.

Pourquoi avoir réalisé ces travaux alors que cette installation servira de "secours" à la connexion sur le futur réseau de chaleur par géothermie AGEPP ?

S'il est clair que le comité de direction soutient fortement ce projet novateur, il est aussi clair qu'il doit faire en sorte de respecter les nouvelles ordonnances.

Une prolongation de 2 ans du délai d'assainissement avait été accordée par le service de l'environnement du canton en vue du raccordement à court terme à l'Agepp. Ce projet connaît quelques retards dus notamment à une opposition, bouleversant du même coup le planning de réalisation. Nous restons sereins et confiants pour la suite et mettrons notre énergie à ce qu'il voie le jour très prochainement.

Par cet investissement qui avoisine les Fr. 350'000.-, la Commune et la Bourgeoisie souhaitent démontrer que l'intérêt du citoyen est toujours au centre de leurs préoccupations.

QUARTIER DE LA BORETTE

UNE PLACE CONVIVIALE

Afin de répondre aux exigences du PAD (Plan d'Aménagement Détaillé) de la Borette, la Commune a aménagé un espace de rencontre au cœur du nouveau quartier. Ce projet a pu prendre forme grâce à l'architecte paysagiste mandaté qui a su tenir compte des remarques des riverains. Ces derniers, invités à une séance de présentation du concept, ont réagi très positivement et ont même apporté quelques remarques pragmatiques qui ont été intégrées.

Les plus jeunes du quartier ont même mis leur talent de dessinateur à disposition en présentant leur vision d'un parc de jeu. Bravo et merci à eux !

La réalisation de la place "minérale" est aujourd'hui à disposition. Quant à la place végétale, elle sera prochainement ornée de quelques arbres et bancs. La municipalité souhaite que les relations harmonieuses puissent s'articuler autour de ce lieu.



EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE RÉSEAU ÉLECTRIQUE



Christian Moinat
Conseiller municipal

Fourniture et entretien de notre réseau

La commune de Saint-Maurice achète son énergie aux Services Industriels de Lausanne (SIL). L'entretien de son réseau est assuré par l'usine de Lavey (SI de Lausanne).

Les projets d'extension du réseau se préparent entre M. Christian Rappaz, consultant technique pour la commune, et le conseiller en place.

Le Service Electrique de la Commune de Saint-Maurice (SES) est propriétaire du réseau basse tension, la limite de propriété entre les installations des SIL et du SES se situe à l'aval des coupes circuit basse tension des stations transformatrices.

LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE SUISSE

(SOURCE : PRÉSENCE SUISSE)

Petit pays au coeur de l'Europe, la Suisse aligne sa politique énergétique sur celle de ses voisins. Elle fait partie intégrante du réseau électrique occidental. L'été, elle est capable d'exporter de l'électricité; l'hiver, elle doit généralement en importer.

Politique énergétique

La politique énergétique de la Suisse s'articule autour de deux grands programmes : promouvoir l'utilisation des ressources renouvelables et améliorer leur efficacité.

Les autorités considèrent ces objectifs comme particulièrement importants face à la libéralisation imminente du marché européen de l'énergie à laquelle la Suisse ne peut échapper. Une concurrence plus acerbe risque de faire baisser le prix des carburants fossiles. Cette situation ne fera qu'accroître encore davantage leur consommation et aura des effets préjudiciables pour l'environnement, risquant

Le réseau en quelques chiffres :

- 21 postes de transformation haute tension / basse tension (6400/400V)
- 34 cabines de distribution BT permettent la connexion en étoile des clients
- 817 luminaires sont nécessaires à l'éclairage public
- 84 luminaires servent à la signalisation
- 7 luminaires équipés de diodes électroluminescentes (LED)
- 25'600 m de câbles d'introduction (conduite secondaire)
- 37'000 m de câbles réseau (conduite principale)

Un ménage à St-Maurice consomme environ 4'500 KWh par an



EN BREF

COUPURE GÉNÉRALE DU 11 NOVEMBRE

La coupure d'électricité qui a plongé St-Maurice, Mex et Collonges dans le noir a été provoquée par la visite d'une fouine dans une armoire 10'000 V. Grâce à l'intervention rapide des spécialistes des SIL, cette interruption s'est limitée à quelques minutes.



ainsi de contrer la détermination de la Suisse à réduire ses émissions de CO2 de 10%.

Consommation

La consommation d'électricité par habitant en Suisse est légèrement supérieure à celle des pays limitrophes mais bien inférieure à celle des pays scandinaves, des Etats-Unis et du Canada. Pourtant, il convient de préciser que dans beaucoup de pays, une proportion considérable de l'électricité est consommée par de gigantesques complexes industriels, absents en Suisse. Si la Suisse ne pouvait pas importer les biens produits par ces industries mais devait les fabriquer elle-même, sa consommation d'électricité serait forcément plus haute.

Sources

Comme la plupart des pays, la Suisse tire son électricité de plusieurs sources.

EN BREF

TRAVAUX D'ÉTÉ

La Commune de Saint-Maurice engage quelques jeunes durant l'été pour des travaux de voirie ou de nettoyage.

Un formulaire d'inscription sera mis en ligne sur le site Internet de la Commune durant le mois de février 2013 (aucune inscription ne sera prise avant).

Les conditions minimales sont d'avoir 16 ans révolus et d'être domicilié(e) à Saint-Maurice

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE D'AGAUNE À MI-CHEMIN



Claude-Yvan Marcoz
Conseiller municipal

11 juin 2012 : Passage du Tour de Suisse via l'avenue d'Agaune ...

12 juin 2012 : Top départ de ce grand chantier !

Malgré une campagne d'information intensive, la population agaunoise s'est retrouvée quelque peu déboussolée au soir du 12 juin ! En effet, restrictions de parcage, sens unique, difficultés d'accès sont apparus en un claquement de doigts. Grâce à la bonne coopération entre les différents services, des solutions simples ont permis de remettre de l'ordre dans ce chaos.

Si le "fraisage" de l'ancienne chaussée est passé comme un éclair dans l'avenue d'Agaune, la suite allait demander beaucoup plus de patience. Un véritable travail de chirurgien. Lors de chaque tranchée, les machinistes et ouvriers ont porté une attention toute particulière à ne pas sectionner un câble électrique, une conduite de gaz, le réseau d'eau potable, la distribution Télédés, le réseau Swisscom,

voire quelques vestiges ! On peut féliciter les responsables pour la tenue exceptionnelle et l'entregent apporté afin de résoudre "à l'amiable" la plupart des préoccupations riveraines.

Un suivi très strict aussi bien par le bureau d'architecte que par le Conseil municipal permet de respecter le budget et la planification. A ce jour, les réseaux d'énergie et de communication souterrains sont refaits à neuf. Le coffre d'une demie-chaussée est pratiquement fini. Le temps restant jusqu'à la fin de l'année servira à finaliser le revêtement depuis le nord vers le sud. Les travaux de gros œuvre devraient se terminer fin 2013. La municipalité tient encore une fois à s'excuser pour les désagréments que ce chantier occasionne et espère que le résultat final compensera cela pour le long terme.



SKI DES ÉCOLES

CHERCHONS ET MONITEURS/TRICES

Tous les élèves de 3^e à 6^e primaires seront sur les pistes à 3 reprises en janvier - février 2013 pour vivre des instants inoubliables !

Pour les accompagner lors de ces sorties à ski, nous recherchons des moniteurs bénévoles.

Les personnes intéressées à partager du temps pour nous venir en aide peuvent contacter la direction des écoles primaires au **024 486 22 60** ou par e-mail ep.stmaurice@bluewin.ch.

La participation à la **séance d'information du mercredi 9 janvier 2013 est obligatoire** pour tout accompagnant.

Les parents d'élèves s'inscriront, eux, par le biais de leur(s) enfant(s). D'avance, un grand merci.

La direction des écoles primaires
Maris Stella Gilliéron, resp. du sport aux écoles primaires

ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRE DES FÊTES

L'administration sera **fermée les lundi 24 et mardi 25 décembre ainsi que le mardi 1er janvier**.

Les guichets de l'administration sont ouverts les mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 décembre de 9h00 à midi (une permanence téléphonique est assurée l'après-midi, de 14h00 à 17h00). Le bureau technique est fermé du 24 décembre au 7 janvier.

MISE AU CONCOURS

L'administration communale de Saint-Maurice met au concours une place de **stagiaire MPC** avec entrée en fonction le 1er août 2013 (ou à convenir).

Les offres complètes (lettre de motivation, curriculum vitae, références, copies des notes des 3 dernières années) doivent être adressées à l'administration communale (case postale 83, 1890 Saint-Maurice) jusqu'au 31 décembre 2012.

LA PAGE ENVIRONNEMENT

LE FEU BACTÉRIENMarie-Claire Rappaz
Conseillère municipale

Le feu bactérien est, comme son nom l'indique, une bactérie provoquant le dessèchement de certains arbustes ornementaux et surtout la mort de vergers entiers de pommiers et poiriers. Le feu bactérien est une « nouvelle maladie », en forte augmentation depuis les années 2000. Des foyers ont été découverts au bord du lac, ainsi que dans la région sédunoise. 1800 poiriers ont dû être arrachés et brûlés durant cet été.

Dégâts et symptômes :

Les pousses de l'année se courbent comme une crosse. Une gouttelette contenant cette bactérie se forme et assure sa propagation par le vent, la pluie, les insectes et les outils de taille.

Mesures à prendre :

- Remplacer tous les arbres d'ornement sensibles au feu bactérien par des espèces résistantes.

- En cas de doute, surtout ne pas toucher ou prélever un échantillon de la plante atteinte, et prendre contact avec l'office cantonal d'arboriculture au 027 / 606 76 20.

- Aucun traitement n'est efficace contre cette bactérie.

La commission environnement vous remercie de votre soutien dans la lutte contre ce parasite et, si tout le monde joue le jeu, nous éviterons l'utilisation d'antibiotiques et ceci :

CENTRE RÉGIONAL DE RAMASSAGE ET D'ÉVACUATION
DES CADAVRES D'ANIMAUX ET DÉCHETS CARNÉS**TARIFS ET HORAIRES**

Vaches, chevaux
Poulains, veaux, porcs, moutons, chèvres
Agneaux, cabris
Chiens, chats
Volailles

Fr. 35.-
Fr. 20.-
Fr. 10.-
Fr. 10.-
Fr. 3.-

Les frais de transport jusqu'au centre de collecte sont à la charge du détenteur. Les frais d'acheminement des centres régionaux jusqu'à l'entreprise de traitement sont répartis entre les cantons.

OUVERTURE

Lundi 16h00 - 17h30
Mardi à jeudi 07h30 - 09h00
Vendredi 16h00 - 17h00

Route de la Gribanne (à côté de la STEP) - 1880 Bex
Tél. 024 463 11 73 / 079 253 57 23 - M. Bertrand Burnier

Le prélèvement de la taxe se fait contre quittance. Lors du dépôt hors des heures d'ouverture, une taxe de Fr. 10.- est prélevée par cas.

MOT D'ENFANT Léa 5 ans en visite chez sa grand-maman boit un jus de fruits. En débarrassant la table, sa grand-maman jette la bouteille de jus dans la poubelle.

Léa se lève, reprend la bouteille et déclare :

« Tu sais, Madame poubelle ne mange pas le verre. »

EN BREF

**LE RAMASSAGE
DES SAPINS DE
NOËL SERA
EFFECTUÉ LE**



ÉVÉNEMENT

« SPIDERMAN » À ST-MAURICE

L'homme araignée Alain Robert, mondialement connu pour ses ascensions de gratte-ciel à mains nues, a grimpé le clocher de l'Abbaye sous les yeux de près d'un millier de personnes.

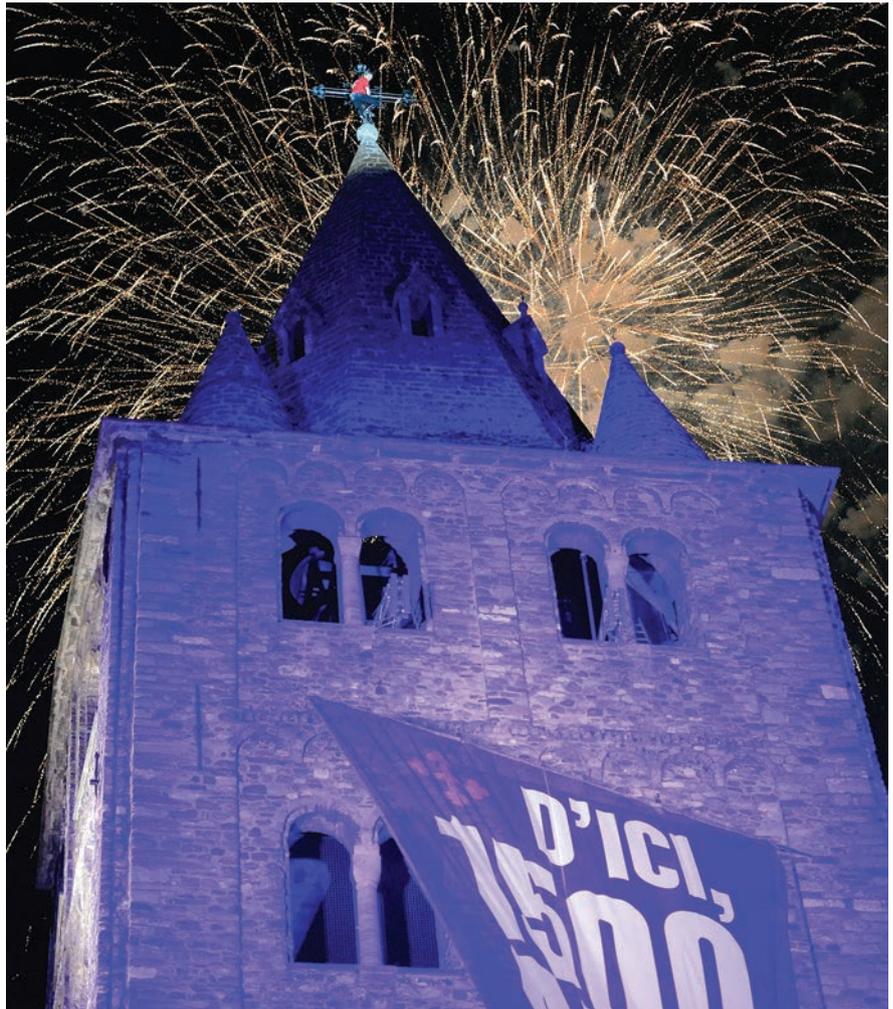
Bertrand Bitz
Directeur de
St-Maurice Tourisme
Photos : Le Nouvelliste

Le vendredi 5 octobre dernier, Saint-Maurice accueillait un événement atypique d'envergure avec la présence du spiderman français Alain Robert. A l'issue d'une projection-conférence au théâtre du Martolet, il n'aura pas fallu plus de vingt minutes au Français pour gravir à mains nues les 49 mètres du clocher de l'Abbaye. Un exploit que le grimpeur n'était pas sûr de pouvoir réaliser, car il devait à la base s'attaquer à la falaise.

Après un premier repérage, il a fallu se résoudre à abandonner cette idée pour des questions évidentes de sécurité, la roche étant friable. C'est quelques jours plus tard, autour d'un café, qu'un Agaunois bien connu, Bernard Anthamatten, lance en rigolant « si Spiderman escalade tous les gratte-ciel du monde entier, pourquoi ne pas lui proposer l'Abbaye ? ». En séjour à Jakarta à ce moment-là, c'est sur photo qu'Alain Robert accepte le défi. Suite à l'accord du Conseil abbatial, St-Maurice Tourisme pourra compter sur le soutien de Laurent Rimet, ami d'Alain, qui facilitera sa venue à Saint-Maurice.

C'est sur une création musicale du DJ Franco Mento et sur des jeux de lumières spectaculaires des éclairagistes Baptiste Coutaz (Basilique) et Alain Suard (projections falaise), que le public a pu suivre l'évolution du grimpeur solo dans un décor majestueux.

Arrivé au sommet, l'homme araignée s'est suspendu à la croix du clocher, avec en arrière-plan, un magnifique feu d'artifice tiré depuis Vérossaz et offert par Daniel Débaz, pyrotechnicien passionné. Un tout qui lie insolite, spiritualité et histoire. A la fin de l'événement, une banderole s'est élevée le long du clocher mentionnant : «D'ici, 1500 ans vous contemplant». Un moyen de rappeler au public et aux médias le jubilé de l'Abbaye de Saint-Maurice qui sera organisé en 2015.



SOUS LE SIGNE DU SPORT

UN JOUR, DEUX TOURS...

Le **mercredi 24 avril 2013**, Saint-Maurice accueillera deux événements sportifs populaires d'envergure : le départ du Tour de Romandie cycliste et une étape de course à pied du Tour du Chablais.



Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal

Tour de Romandie

La célèbre épreuve cycliste du Tour de Romandie est l'un des événements sportifs majeurs en Suisse romande, par l'engouement populaire et la couverture médiatique qu'elle suscite.

Le prologue de l'édition 2013 se déroulant dans le Val de Bagnes, les organisateurs souhaitent donner le départ de la première étape dans le Bas-Valais. Par l'intermédiaire de l'Agaunoise Corinne Rimet-Baume, bras-droit de l'organisateur du Tour, Richard Chassot, Saint-Maurice s'est rapidement profilée pour mettre sur pied ce départ. Rendue possible grâce au soutien de la Noble Bourgeoisie et de la Municipalité, cette candidature a été validée à la fin de l'été 2012. Un comité ad hoc, présidé par Laurent Rimet, est au travail pour assurer l'organisation de cet événement.

Le départ de l'épreuve sera donné au centre ville, aux environs de 13 heures et, après une petite boucle dans la région, les coureurs rejoindront la ville de Renens. Une belle occasion pour Saint-Maurice de se faire connaître, par le biais des médias présents et en figurant au nombre des villes étapes qui seront souvent citées dans cette édition 2013.

Tour du Chablais

On ne présente plus la célèbre course à pied du Tour du Chablais, initiée il y a 27 ans par Radio Chablais et aujourd'hui organisée par l'Association du Chablais. Elle donne l'occasion à plusieurs centaines de coureurs de découvrir notre région au travers de six épreuves et de se mesurer chaque mercredi soir sur des parcours variés.

La Société de Gym de Saint-Maurice, qui a déjà accueilli le Tour du Chablais à plusieurs reprises par le passé, a déposé

une nouvelle candidature pour 2013. Celle-ci a été retenue et notre cité accueillera la quatrième étape, assortie d'une épreuve destinée aux écoliers, qui devrait porter le nombre de participants à près d'un millier.

Il est apparu opportun de faire coïncider ces deux événements afin que la mobilisation des forces locales soit bénéficiaire aux deux organisations.

Réservez donc cette date du **mercredi 24 avril 2013** afin de prendre part à ces joutes sportives, comme spectateur, bénévole ou, pourquoi pas, concurrent !



CONCOURS « NOËL À ST-MAURICE »

À l'initiative de la Commission culturelle, des grandes boules de Noël ont été disposées dans plusieurs commerces de Saint-Maurice. Certaines d'entre elles sont marquées d'une lettre. En regroupant ces lettres, vous pouvez former une expression qu'il vous suffit d'inscrire dans les cases ci-dessous. Remplissez ce bulletin et retournez-le à l'Office du Tourisme (Case postale 110 - 1890 Saint-Maurice) ou remettez-le au guichet jusqu'au 21 décembre. Les bonnes réponses participeront à un tirage au sort qui sera effectué le **vendredi 21 décembre** à l'occasion de la vente des sapins de Noël. De nombreux prix sont à gagner !

L'expression mystérieuse est :

□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA / Localité : _____

E-mail : _____



LES RENDEZ-VOUS DE L'AVEINT

Afin de maintenir une sympathique tradition de rencontres conviviales, nous vous communiquons ci-dessous la liste des rendez-vous organisés en cette fin d'année en divers endroits de la commune :

Dimanche 9 décembre	19 h – Salle de la Corniche - Mex	Fenêtre de l'Avent avec les paroisses catholique et protestante
Lundi 10 décembre	18 h – Place Val-de-Marne	Fenêtre de l'Avent avec les paroisses catholique et protestante
Jeudi 13 décembre	17 h - 19 h – Quartier St-Augustin	Vin chaud offert par : BCVs - Médiathèque - Le Petit Tonkin Librairie St-Augustin - CMS - Dent-du-Midi - La Main Gourmande
Vendredi 14 décembre	17 h - 19 h – Fleur d'Argile	Vin chaud offert
Samedi 15 décembre	09 h - 12 h – Magasin du Monde 19 h – Four banal de Mex	Vin chaud offert Fenêtre de l'Avent avec l'Association du Four Al'pain
Jeudi 20 décembre	16 h - 18 h – Ludothèque 18 h 30 - 21 h – Epinassey	Vin chaud offert par la ludothèque Agauludo Apéro - Vin chaud - Boissons et petits sachets de Noël dans la cour de l'école (Stand de Vérolliez en cas de mauvais temps) Délices sucrés et salés à partager sont les bienvenus.
Vendredi 21 décembre	16 h 30 - 19 h - Pl. Val-de-Marne	Vente de sapins - Animations (voir ci-dessous)



Saint-Maurice *Place Val-de-Marne*
Vendredi 21 décembre 2012 dès 16h30

Grande Vente de sapins de Noël

Vin chaud offert par
 la Banque Raiffeisen et le CRI - Imprimerie St-Augustin

Soupe « Casabaud »
 sous la louche du triage de la Cime de l'Est

Production des élèves de l'Agaunoise
Stand de confection de bougies

Organisation : 
 NOBLE BOURGEOISIE DE SAINT-MAURICE

Avec le concours de : 
 SAINT-MAURICE D'AGAUNE

Présence du **Père Noël**
 de 16h30 à 17h30
 avec une surprise pour chaque enfant



Une vente de sapins aura également lieu au **Centre du triage forestier** **mardi 18 décembre de 16h00 à 18h00**

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la mi-mai à la fin novembre 2012, le Conseil municipal a siégé à 11 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Elections

Le Conseil municipal a approuvé les listes déposées par les partis politiques pour les élections communales et proclamé élues les personnes qui étaient seules candidates à une élection au système majoritaire (président et vice-président de la Municipalité, juge et vice-juge).

Finances

Le Conseil municipal a approuvé les projets de budget et de fiscalité 2013 qui seront formellement décidés par les nouvelles autorités en 2013.

Administration et personnel

Le Conseil municipal a décidé de lancer un appel d'offres pour l'assurance de prévoyance professionnelle du personnel communal et mandaté un bureau spécialisé à cette fin.

Le Conseil municipal a également approuvé une nouvelle directive sur le temps de travail pour le personnel communal suite à la généralisation des timbreuses dans les services communaux.

Fusion

Les Conseils municipaux de Mex et de Saint-Maurice ont tenu une séance commune afin de débattre de certaines questions pratiques de la mise en œuvre de la fusion.

Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à Mesdames Ana Maria De Jesus Morgado, Carla Sofia Marques Pinto Berdayes, Susana Gonçalves, Giovanna D'Alessandro, Maria Carmen Sobrino, Vlora Selmonmusaj, Mélanie Da Costa Almeida et Shqipe Latifi ainsi qu'à Messieurs Filipe, Bruno et Gregory De Jesus Morgado, Juan, Nolan, Théo et Evan Berdayes Cue, Marco Tamburrino, Adnan Sylá, Besar Sylá, Nicola D'Alessandro et Leonardo Sobrino Casares.

Dans le même temps, pour des raisons liées à l'intégration et à la maîtrise du français, le Conseil municipal a refusé 6 autres demandes.

Autorisations d'exploiter, commerces

Le Conseil municipal a accordé à Mme Doris Oulevey Birbaum l'autorisation d'exploiter « La Boveyre ».

En outre, le Conseil municipal a infligé une amende de Fr. 300.- à deux établissements qui n'avait pas respecté les horaires de fermeture et une amende de Fr. 800.- à un établissement récidiviste en matière de nuisances sonores.

Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux / commandes suivantes (dès Fr. 5'000.-, TTC):

- mandat de définition de la stratégie des services industriels à Dynamo Energie Sàrl (Fr. 32'000.-);

- analyse de marché et stratégie de développement de la parcelle des Perris à Wüest & Partner SA (Fr. 33'000.-)

- mandat d'ingénieur pour la zone 30 km/h d'Epinassey au bureau d'ingénieur Bertrand Lauraux SA (Fr. 16'200.-);

- livraison d'un feu d'artifice pour la fête nationale à Fireworld (Fr. 6'000.-);

- travaux de chemisage de l'Avenue d'Agaune à la société Kùpfer & fils SA (Fr. 95'069.-);

- réalisation du parc de la Croix-de-Javerne à l'entreprise Michaud & Mariaux SA (Fr. 94'088.-);

- fourniture et livraison d'une benne à verre à la société Transport Ruppen (Fr. 5'150.-);

- fourniture de neuf commandes de douches pour le CSS à la société Converse-Sanimatic (Fr. 10'011.-);

- analyse de la gestion du parcage au centre-ville au bureau Citec Ingénieurs Conseils SA (Fr. 23'760.-);

- travaux de génie civil pour le changement et le déplacement des potelets de la Pl. de la Gare à EGT Construction SA (Fr. 7'454.-);

- réfection de la toiture du groupe scolaire à la société Coutaz SA (Fr. 103'969.-);

- mandat d'étude pour l'élaboration d'un

projet de biodiversité en forêt au bureau Silvaplus Sarl (Fr. 94'843.-, montant subventionné à 100% dans le cadre du concept Bois-Noir);

- mandat d'étude pour l'élaboration d'un projet de biodiversité hors forêt au bureau Nivalp SA (Fr. 61'876.-, montant subventionné à 100% dans le cadre du concept Bois-Noir);

- mandat d'architecte du bâtiment Lavigerie au bureau PI-R-Carré Sàrl (Fr. 230'000.-);

- mandat de mise en place d'un système de contrôle financier interne à la fiduciaire Nofival SA (Fr. 6'000.-);

- travaux de génie civil pour l'extension du réseau électrique à Echenard SA (Fr. 37'874.-);

- mandat d'ingénieur à CERT Ingénierie SA pour la source du Martolet (Fr. 15'000.-);

- révision d'une pompe d'une station de relevage à la société MZ SA (Fr. 6'323.-);

- fourniture d'un véhicule pour le service des travaux publics au Garage du Bois-Noir SA (Fr. 20'096.-);

- travaux d'entretien du réseau routier communal à Sabeco SA (Fr. 118'000.-);

- fourniture et pose des éléments de signalisation intérieure à l'atelier Mayor Publicité (Fr. 11'750.-).

Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 10 villas

- 2 transformations / rénovations

- 18 cabanons de jardins, garages ou petites constructions diverses

- 3 réfections de façades

- 3 changements d'affectation

- 1 installation de panneaux photovoltaïques

- 7 constructions diverses

- 2 autorisations de débiter les travaux de manière anticipée après la mise à l'enquête publique aux frais et risques du propriétaire.

Le Conseil municipal a également délivré plusieurs préavis, en particulier pour des projets relevant de la compétence cantonale en raison de leur situation en zone agricole.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Avenue d'Agave

Le Conseil municipal a approuvé les propositions faites par l'architecte pour le mobilier urbain et les essences d'arbres.

Le Conseil municipal a également pris connaissance des rapports archéologiques relatifs aux fouilles exécutées dans le cadre des travaux.

Bâtiments communaux

Le Conseil municipal a donné son accord de principe à la transformation du bâtiment Lavigerie pour y accueillir la police de sûreté et l'office des poursuites en sus du Ministère Public du Bas-Valais et pour conclure un contrat de bail avec l'Etat du Valais à cette fin. Le conseil municipal a ainsi décidé de mandater un architecte pour la transformation du bâtiment.

Le Conseil municipal a approuvé le cahier des charges de l'appel d'offres pour le mandat d'architecte du bâtiment ex-Duc.

Le Conseil municipal a également décidé de mettre en vente le bâtiment libéré par le service du feu.

Monuments historiques

Le Conseil municipal a octroyé à l'Abbaye de Saint-Maurice une subvention de 7% (calculée sur un coût maximum des travaux de CHF 350'000) pour la restauration des façades du site du Martolet.

Nouveau CO

Lors de chacune de ses séances, le Conseil municipal a été informé de l'avancement du chantier par le président de la commission de construction.

Le Conseil municipal a également approuvé les projets de contrats de DDP et de collaboration entre les 3 maîtres de l'ouvrage (Association du CO, Etat du Valais et Commune de Saint-Maurice).

Crèche-UAPE

Le Conseil municipal a engagé Mme Valentina Mazzi Brasil en tant qu'éducatrice à temps partiel.

Ecoles

Le Conseil municipal a approuvé le concept et l'adjudicataire proposés par la Commune de Mex pour le transport des élèves de Mex à Saint-Maurice.

Services industriels

Le Conseil municipal a décidé de lancer une réflexion en vue de redéfinir la stratégie communale par rapport à l'ensemble des services industriels (service électrique, service des eaux, réseau d'évacuation des eaux usées, Step, Calorabois, AITEJ) et de mandater un bureau spécialisé à cette fin.

Le Conseil municipal a approuvé les tarifs électriques 2013 et adopté un nouveau contrat de fourniture de l'énergie électrique avec les SIL pour les années 2014 et 2015.

Le Conseil municipal a également approuvé une convention de collaboration avec la SEIC SA pour le développement de centrales photovoltaïques sur le territoire communal.

Voirie / Espaces verts

Le Conseil municipal a engagé M. Dominique Monnay en tant que collaborateur du service des travaux publics et espaces verts.

Tourisme

Le Conseil municipal a décidé d'intégrer les activités et le personnel de Saint-Maurice Tourisme au sein de l'organisation communale.

Culture et manifestations

Le Conseil municipal a accepté d'allouer des subventions au Festival de philosophie, à la manifestation « La Syrah au fil du Rhône » ainsi qu'à l'Opéra du Rhône (pour La Flûte enchantée en 2013).

Police et sécurité

Le Conseil municipal a approuvé le projet de collaboration intercommunale (Police du Salentin).

Le Conseil municipal a également décidé de renouveler jusqu'à la fin 2012 sa collaboration avec une entreprise de sécurité privée pour effectuer des patrouille nocturnes et contrôler les parkings.

Le Conseil municipal a accepté la mise en place d'un service de patrouilleurs adultes pour les passages piétons.

Service du feu

D'entente avec la Municipalité de Lavey-Morcles, le Conseil municipal a nommé l'état-major du futur corps intercommunal.



INVITATION AUX POPULATIONS DE MEX ET ST-MAURICE

Mardi 1^{er} janvier 2013 - Salle de la Corniche (Mex) dès 17h00



Nous vous invitons à venir fêter
le premier jour de notre nouvelle Commune
autour d'une soupe "garnie" dans une ambiance musicale !

